

Wolfgantzen

VOUS INFORME



N° 14 OCTOBRE 2018

LE MOT DE L'ADJOINTE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Vingt ans après l'épopée de 1998, les Bleus viennent de décrocher leur second titre de champions du monde ! Ne boudons pas notre plaisir et réjouissons-nous de ce succès remporté par une jeune équipe pleine de talent. Souhaitons que l'enthousiasme que ces jeunes joueurs ont provoqué, ne soit pas qu'un feu de paille et qu'il trouve un écho dans l'engagement de notre jeunesse autour des valeurs que défend notre République.

Les deux mois d'été marquent toujours une pause pour chacune et chacun d'entre nous ; c'est la période de l'année où nous prenons le temps de faire le point avant une rentrée très occupée à tous les niveaux.

Septembre a sonné la fin de la récréation et la rentrée, après un bel été particulièrement chaud, s'est bien passée pour nos petites têtes blondes qui ont découvert des locaux fraîchement repeints à l'école maternelle. Nos associations ont également préparé la rentrée et vous accueillent avec plaisir pour participer aux activités de qualité qu'elles nous proposent tout au long de l'année. Elles sont là pour vous apporter des réponses, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. A l'heure des bonnes résolutions, vous n'avez que l'embarras du choix. Que tous les bénévoles qui contribuent à l'animation de la commune soient remerciés. Il faut savoir innover, savoir se renouveler, savoir proposer des nouveautés afin d'attirer notre jeunesse. Tout au long de l'année, la Municipalité soutient leurs initiatives et leurs actions.

Notre commune bouge et évolue malgré un contexte financier tendu afin de continuer à bien vivre ensemble. Et parce que demain se construit dès aujourd'hui, les projets suivent leur cours.

Ainsi, malgré la période de rigueur budgétaire que nous connaissons depuis quelques années, nous n'avons pas ralenti notre rythme d'investissement et nous tenons les engagements que nous avons pris envers vous.

Côté travaux, le Centre Bourg continue son avancée avec le démarrage de la construction des deux derniers bâtiments. Le cimetière catholique verra l'arrivée d'une extension du columbarium ainsi qu'un aménagement paysager.

Les études sont en cours concernant l'accès au lotissement du Katzenroth et les travaux devraient démarrer d'ici à la fin de l'année.

En ce qui concerne l'éclairage public, le programme d'économie d'énergie mis en place en juin a eu des échos positifs et nous continuerons dans cette voie.

Bonne lecture.

Bien à vous,
L'Adjointe au Maire
Yvette CORNIAUX

Les délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juin 2018

➔ Création de l'Epage canaux Plaine du Rhin : Les conseillers ont adapté la fusion du syndicat mixte du Quatelbach Canal Vauban avec le syndicat du Canal Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Giessen, le Syndicat Intercommunal de la Blind, du Canal de Widensohlen et la transformation concomitante du syndicat issu de la fusion en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE).

➔ Dans le cadre de la politique de déploiement des compteurs communicants de gaz, appelés GAZPAR, le Maire est autorisé à signer la convention particulière pour l'installation dans les combles de la Mairie du système de gestion des télérelevés.

➔ La Communauté de communes propose de constituer un groupement de commandes pour les inspections réglementaires, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics en vue de la passation d'un marché à bons de commande par souci de mutualisation et gain. Les conseillers approuvent l'adhésion de la commune au groupement de commandes.

➔ Les conseillers sont informés que le marché de maîtrise d'œuvre concernant la nouvelle voirie à réaliser pour l'accès au lotissement du Katzenroth a été attribué au Bureau d'études SETUI.

➔ Pour faire face aux incivilités rencontrées dans le cadre de la gestion des déchets, la municipalité décide conformément à la réglementation de mettre en place un tarif d'amende forfaitaire de 68 € pour les constats de dépôts sauvages dans les espaces publics.

➔ Afin de pourvoir face à la nouvelle réglementation pour la protection des données, les conseillers autorisent le Maire à signer la convention avec les Centres de gestion 68 et 54 qui permettra de mutualiser les charges engendrées par ces nouvelles missions.

➔ L'aménagement du nouveau lotissement Katzenroth 2 nécessite la création d'une nouvelle voirie. Les conseillers décident, en continuité des noms attribués aux rues de la tranche 1, de nommer cette rue « rue du Daim ».

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le Maire, François KOEBERLÉ,
les Adjoints, les Conseillers Municipaux,

ont l'honneur de vous inviter à la Commémoration du **100^e anniversaire de l'Armistice**
du 11 novembre 1918 qui se déroulera le **Samedi 10 novembre 2018**

Programme :

- 10h45 : Cérémonie au Monument aux Morts
- 11h30 : Vin d'honneur à la salle polyvalente

RAPPEL DE L'HISTORIQUE DE LA GRANDE GUERRE

Après la défaite de la France lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871, la haine est forte entre la France et l'Allemagne. L'Allemagne a annexé l'Alsace-Lorraine en 1871, provoquant un fort ressentiment côté français contre l'Allemagne. Les français veulent leur revanche sur l'Allemagne.

Au début du XX^e siècle, les pays européens dominent le monde mais leur rivalité est forte. Ils possèdent de nombreuses colonies et se disputent les territoires conquis et leurs richesses.

Les colonies deviennent une source de tension entre la France et l'Allemagne. La France et l'Allemagne cherchent à coloniser l'Afrique et à agrandir leur empire colonial.

La politique allemande va contribuer au rapprochement de la France et du Royaume-Uni. Le Royaume-Uni, première puissance économique de la fin du XIX^e siècle est concurrencée par l'Allemagne. La construction, par l'Allemagne, d'une puissante flotte de guerre contrarie la suprématie maritime de l'Angleterre.

L'Autriche-Hongrie et la Russie s'opposent pour dominer la région des Balkans. La présence de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans pousse la Russie vers une alliance avec ses adversaires dont la France.

Afin de se protéger mutuellement des attaques ennemies, les pays européens forment des alliances en vue d'une guerre possible :

- la Triple Alliance : Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie (**25 millions de combattants**).
- la Triple Entente : France, Royaume-Uni et Russie, alliés à la Serbie (43 millions de combattants).

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, et sa femme sont assassinés à Sarajevo, lors d'une visite officielle, en Bosnie-Herzégovine, par l'étudiant serbe nationaliste Gavrilo Princip, un Bosniaque d'origine serbe de 19 ans.

L'Autriche-Hongrie, soutenue par l'Allemagne, lance un ultimatum à la Serbie en lui imposant des clauses inacceptables. La Serbie refuse une des conditions de l'ultimatum.

Le 28 juillet 1914, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie.

Le 29 juillet 1914, alliée à la Serbie, la Russie ordonne la mobilisation partielle contre l'Autriche-Hongrie.

Le 1er août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. La France, alliée à la Russie, décrète la mobilisation générale.

Le 2 août 1914, l'armée allemande envahit le Grand-Duché du Luxembourg.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Le 4 août 1914, l'Allemagne envahit la Belgique pour contourner les fortifications françaises des frontières de l'Est. Le Royaume-Uni, allié à la Belgique, déclare la guerre à l'Allemagne.

Les pays de la Triple Alliance et de la Triple Entente entrent en guerre.

La Grande Guerre, qui deviendra la Première Guerre mondiale, a commencé.

La guerre de 14-18 va se dérouler en trois phases :

Août-Novembre 1914 : Guerre de mouvement. Lorsque la guerre débute, les belligérants pensent qu'elle sera courte. Les allemands envahissent la Belgique, attaquent la France, arrivent aux portes de Paris, avant d'être stoppé par l'armée française. Chacun des deux camps essaie de contourner l'adversaire jusqu'aux côtes de la mer du Nord. En novembre 1914 la guerre de mouvement s'arrête. Les deux armées se font face.

Novembre 1914-Février 1918 : Guerre de position. L'armée allemande se retrouve bloquée par les Alliés sur un front qui s'étend de la mer du Nord jusqu'aux Vosges, sur 750 kilomètres. Les soldats creusent des réseaux de tranchées pour se protéger des tirs ennemis. La Guerre des tranchées commence. La guerre se prolonge. Beaucoup de soldats sont tués, blessés ou mutilés.

Mars 1918-Novembre 1918 : Deuxième Guerre de mouvement. Lors de la Révolution d'Octobre (7 et 8 novembre 1917), les révolutionnaires russes prennent le pouvoir et arrêtent les combats. L'Allemagne peut se concentrer sur le front Ouest mais les États-Unis entrent en guerre le 6 avril 1917 après que les sous-marins allemands aient coulé des bateaux américains. L'Allemagne lance une offensive au printemps 1918 mais les Alliés résistent et remportent la victoire finale. L'Allemagne connaît une révolution qui contraint l'empereur allemand Guillaume II à abdiquer. L'armistice, signée le 11 novembre 1918, met fin à la guerre.

Le bilan humain de la Première Guerre mondiale est très lourd.

- 18,6 millions de morts.
 - 9,7 millions de morts pour les militaires.
 - 8,9 millions de morts pour les civils.
- 21,2 millions de blessés militaires.
 - 12,8 millions de blessés du côté des Alliés.
 - 8,4 millions de blessés du côté des Empires centraux.
- 7,7 millions de disparus.
 - 4,1 millions de disparus du côté des Alliés.
 - 3,6 millions de disparus du côté des Empires centraux.

Les dégâts matériels sont importants. Des villes, des villages et des usines sont détruits, des infrastructures de communication (routes, etc.) sont endommagées.

La production agricole baisse fortement.

- 20 % en France.
- 40% en Allemagne.

Le cheptel est décimé, des forêts ont disparu et les terres cultivables sont dévastées et dangereuses car elles contiennent des engins dangereux, comme des obus enfouis.



La géographie de l'Europe est transformée.

- L'empire Austro-hongrois disparaît.
- Les Allemands perdent l'Alsace et la Lorraine qui redeviennent françaises.
- La Tchécoslovaquie et la Yougoslavie sont créées.
- La Pologne est réunifiée.
- L'empire ottoman est démantelé.
- L'Allemagne sort de la guerre affaiblie et humiliée par le traité de paix de Versailles du 28 juin 1919.
- Perte des colonies, principalement au bénéfice de la France et du Royaume-Uni.
- Armée limitée à 100 000 hommes.
- Paiement d'une somme énorme pour rembourser les dommages causés en France et en Belgique.

L'humiliation de l'Allemagne sera une des causes de la [Deuxième Guerre mondiale](#).

La SDN (Société Des Nations), ancêtre de l'ONU (Organisation des Nations Unies), est créée afin de préserver la paix dans le monde. Ses objectifs sont :

- Le désarmement.
- La prévention des guerres.
- La sécurité collective.
- La résolution des conflits par la négociation.
- L'amélioration globale de la qualité de vie.

La Première Guerre mondiale met fin à la suprématie européenne. La France et le Royaume-Uni se sont endettés auprès des États-Unis pour payer les dépenses de guerre.

Les États-Unis deviennent les premiers créanciers du monde et la première puissance mondiale.

INFOS UTILES

FIBRE OPTIQUE

Les opérations de déploiement de la fibre optique par ROSACE ont démarré depuis juin dans notre commune. Elles dureront environ 12 mois.

Le réseau Rosace est ce qu'on appelle « un réseau neutre ouvert ». Cela signifie que le réseau Rosace accueille tous les opérateurs télécom qui le souhaitent, qu'ils soient régionaux ou d'envergure nationale.

Le réseau fibre optique Rosace apportera d'emblée un débit allant jusqu'à 1 gigabit par seconde. Ce débit pourra encore augmenter à l'avenir.



A l'issue du chantier, en raison des délais réglementaires, la commercialisation commencera quelques mois plus tard. Dès l'ouverture commerciale effective, les particuliers et les entreprises devront choisir leur propre fournisseur d'accès Internet, selon les opérateurs présents sur le réseau ROSACE (à ce jour Comcast, Coriolis Telecom, K-Net, LA FIBRE Videofutur, Vialis, Wibox, Bouygues). Un rendez-vous sera alors pris et un technicien viendra poser le câble fibre jusqu'à l'habitation.

Pour les immeubles collectifs de plus de 4 logements, une convention devra être signée.

Aujourd'hui, tout le monde connaît les très classiques offres « triple play », télévision, téléphone, Internet. Sur le réseau Rosace, les habitants d'Alsace auront accès à des offres élargies et pourront choisir le meilleur rapport qualité/prix en fonction de leurs besoins.

Chacun, particulier ou entreprise, pourra bénéficier gratuitement du raccordement à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'avancée du déploiement dans notre commune : www.rosace-fibre.fr

CARTE AMBASSADEUR du PAYS RHIN-BRISACH



L'Office de Tourisme Pays Rhin Brisach
propose à tous les habitants et salariés du
Pays Rhin Brisach une
**CARTE AMBASSADEUR
DU TERRITOIRE**

Gratuite, elle vous permettra de découvrir et faire découvrir à votre famille et amis, les activités, services et produits qui contribuent à l'attractivité du territoire avec des avantages ou gratuités dans les 22 structures touristiques d'Alsace, partenaires de l'action et référencés dans un livret remis avec la Carte Ambassadeur : Musées à Fessenheim et Biesheim, biscuiterie, brasserie, cave, hôtels restaurants, visites guidées de Neuf-Brisach, Ottmarsheim, Breisach, Parc du Petit Prince, Ecomusée, bowling, Grange à Bécanes, zoo...

Devenez **AMBASSADEUR du Pays Rhin Brisach** et bénéficiez de nombreux privilèges.

Seule obligation pour l'AMBASSADEUR :

être accompagné d'une personne ne bénéficiant pas des avantages.

Plus de renseignements pour l'obtention de cette carte ambassadeur : 03 89 72 17 65

Publication cofinancée par l'Union Européenne avec le Feader, géré par le Grand Est



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



PAYS
RHIN VIGNOBLE
GRAND BALLON

TERRITOIRE DE PROJETS

ACCES AU DROIT



Pour qui ?

Pour toutes et tous, quel que soient vos revenus, votre âge, votre nationalité, votre lieu de vie...



Pour quoi ?

Pour connaître vos droits et vos obligations, pour vous aider dans vos démarches.



Comment ?

En appelant ou en vous rendant dans l'un des lieux d'accès au droit.

Sites internet :

informations-publiques.fr/actu/cdad68
justice.fr/connaître-vos-droits



Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Haut-Rhin (CDAD68) est un groupement d'intérêt public qui a pour mission de faciliter l'accès au droit dans le département.

Le CDAD68 recense, impulse et coordonne des actions pour l'accès au droit au bénéfice de tous.

Pour ce faire il assure la mise en œuvre de plusieurs **permanences juridiques et d'information gratuites** sur le territoire du Haut-Rhin et à Sélestat.

CONTACT CDAD 68

TGI de Colmar
Place du marché aux fruits
68000 Colmar
03.69.28.70.33
cdad-haut-rhin@justice.fr

Lieux d'Accès au Droit

À COLMAR

Maison de la Justice et du Droit (MJD)
11 rue de Rome
68000 Colmar
03.89.80.11.67

Tribunal de Grande Instance (TGI)
Place du marché aux fruits
68000 Colmar
03.89.20.56.00

À GUEBWILLER

Mairie
73 rue de la République
68500 Guebwiller
03.89.76.80.61

Tribunal d'Instance (TI)
Place Saint Léger
68500 Guebwiller
03.89.62.17.20

À MULHOUSE

Maison de la Justice et du Droit (MJD)
14 rue du 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains
68100 Mulhouse
03.89.36.80.30

Tribunal de Grande Instance (TGI)
21 avenue Robert Schuman
68100 Mulhouse
03.89.36.25.00

À SÉLESTAT

Maison de la citoyenneté
5 rue de l'hôpital
67600 Sélestat
03.88.82.98.97

Tribunal d'Instance (TI)
17 allée de la 1^{ère} Armée
67600 Sélestat
03.88.57.40.50

Professionnels de l'accès au droit

LES AVOCATS

Barreau de Colmar : 24 avenue de la République
68000 Colmar – 03.89.23.42.42 – www.barreau-colmar.avocat.fr

Barreau de Mulhouse : 3 avenue Robert Schuman
68100 Mulhouse – 03.89.56.00.46 – www.avocats-mulhouse.fr

LES CONCILIEURS DE JUSTICE : www.conciliateurs.fr

LES DÉLÉGUÉS DU DÉFENSEUR DES DROITS :
www.defenseurdesdroits.fr

LES HUISSIERS

Chambre départementale des huissiers de justice du Haut-Rhin :
2A rue Frédéric Hartmann – 68140 Munster – 03.89.77.03.18

LES NOTAIRES

Chambre départementale des notaires du Haut-Rhin :
4 place des Martyrs de la Résistance – 68000 Colmar
03.89.41.77.04 – chambre.notaires.ht-rhin@notaires.fr

LES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

Accord68 : www.accord68.org

CIDFF : www.cidff68.fr

Espoir : www.association-espoir.org - servicejudiciaire@association-espoir.org - 06.07.70.50.17

Vous avez besoin de ...

Écrire ou lire un courrier

- Consultez un écrivain public dans les MJD de Colmar et de Mulhouse

Vous êtes ...

Victime

- Consultez une association d'aide aux victimes, Accord68 à la MJD de Mulhouse, Espoir à la MJD de Colmar et au BAV du TGI de Colmar

Vous avez ...

Un problème avec une administration

- Consultez un délégué du défenseur des droits à la MJD de Mulhouse et à la maison de la citoyenneté de Sélestat notamment

CDAD⁶⁸

Accès au droit

OÙ TROUVER UNE AIDE JURIDIQUE ?



Plus d'informations sur
informations-publiques.fr/actu/cdad68
justice.fr/connaître-vos-droits



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Un conseil juridique

- Consultez un avocat dans les MJD et TGI de Colmar et Mulhouse, le TI et la mairie de Guebwiller, le TI et la maison de la citoyenneté de Sélestat
- Consultez un huissier ou un notaire, dans les MJD de Colmar et Mulhouse

Une femme victime de violences

- Consultez l'association CIDFF à la MJD de Colmar notamment

Un conflit avec quelqu'un

- Consultez un conciliateur de justice dans les MJD de Colmar et Mulhouse, à la mairie de Guebwiller et à la maison de la citoyenneté de Sélestat notamment



PAROISSE



Monsieur l'Abbé Eric KRUPA, depuis 7 ans curé de notre paroisse, a été appelé par Monseigneur Luc RAVEL à une nouvelle mission. Depuis la rentrée, il est curé de la communauté de paroisses du « Pays de Saint Materne, sur Ill et Scherr » (secteur de Benfeld).

Monsieur l'Abbé Jean WROBEL a été nommé sur les communautés de paroisses « Thierhurst » et « Entre Ill et Hardt ». Il officiait auparavant sur le secteur de Vieux-Thann.

Un nouveau chapitre s'écrit donc dans notre paroisse.

La 1^{ère} Communion



La préparation se déroule sur 2 ans. Pas de sacrement sans préparation ! Au cours de la première année (2018/2019), les enfants se prépareront à la célébration du sacrement de la réconciliation. Au cours de la deuxième année (2019/2020), ils se prépareront à la 1^{ère} communion.

Pendant l'année scolaire, ils se retrouveront régulièrement, en petit groupe animé par un parent catéchiste. Ils seront également invités à rejoindre la communauté lors des célébrations des messes des familles. Le baptême est également proposé pour ceux qui le désirent.

Les enfants souhaitant faire la 1^{ère} communion et/ou être baptisés sont ceux **nés à partir de 2010 (ou avant)**.

Pour toutes informations : Dominique BIELLMANN – 06 72 13 11 04

Inscriptions : M-Christine DEGEORGE – 06 76 65 63 76

AGENDA

04/11/2018	Bourse aux vêtements à RUSTENHART
20/10/2018	Concert J-Claude Borelly à l'église de NEUF-BRISACH
11/11/2018	Spotjohr Fascht à HEITEREN
13/10 au 14/11/2018	Exposition Tour des Beaux Arts à NEUF-BRISACH
30/11/2018	Spectacle nocturne à WIDENSOLEN
01 au 02/12/2018	Spectacle sons et lumières – Marché du gui à BIESHEIM
30/11 au 02/12/2018	Marché de la Saint-Nicolas à WIDENSOLEN
02/12/2018	Fête des Aînés - WOLFGANTZEN
07 au 09/12/2018	Marché de Noël d'antan à NEUF-BRISACH
13/12/2018	Sortie EuropaPark pour les seniors (Pays Rhin-Brisach)
31/12/2018	Réveillon de la Saint-Sylvestre à DESSENHEIM

BIODECHETS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23 juillet 2018

Tri des biodéchets et collecte des ordures ménagères résiduelles

Visez la performance pour le tri des biodéchets

Vous avez dit odeurs désagréables, moucheron ou asticots ? Les trucs et astuces pour les éviter !

- Pour disposer du tri des biodéchets le plus agréable possible, la Communauté de Communes :
 - **met à mis à disposition un bioseau ajouré** qui permet une libre circulation de l'air afin de réduire les mauvaises odeurs ;
 - **procède au vidage des « tubes », conteneurs à biodéchets, une à deux fois par semaine** ; à cette occasion, ils sont systématiquement nettoyés et désinfectés.
- Mais vous, usagers, pouvez également contribuer à l'amélioration de votre geste citoyen au quotidien :
 - chez vous, **évitez de déposer des biodéchets trop humides (sauces, yaourts...)** ; les sacs kraft ne sont pas imperméables mais ont l'avantage d'être biodégradables et recyclables ; de plus, contrairement aux sacs biosourcés à base d'amidon de maïs par exemple, les sacs kraft résistent mieux au stockage ;
 - au point d'apport volontaire, **veillez à bien fermer votre sac avant le dépôt** afin de laisser le tambour le plus propre possible, fermez le tube après chaque utilisation et ramassez les déchets qui pourraient être tombés au sol.

Encore mieux que le point d'apport volontaire : le compostage !

Le compostage permet de valoriser et recycler vous-même vos déchets organiques en améliorant la fertilité de la terre de vos jardins ou de vos plantes en pot, sans produits chimiques. Un geste doublement bénéfique : vous réduisez les déchets produits et vous faites du bien à vos plantations. En plus, c'est facile et c'est gratuit !

La Communauté de Communes met à disposition des bons de réduction pour l'achat de composteur lors de certaines manifestations. Concernant les habitants de logements collectifs, la mise en place de composteurs partagés est en vogue, discutez-en avec vos voisins et votre syndicat. Les ambassadeurs du tri peuvent vous aider dans cette démarche.

Carte et badge... Qui fait quoi ?

Veillez à conserver précieusement les cartes et badges :

- Le badge permet l'entrée à la déchèterie à Blodelsheim et, dans le futur, à la nouvelle déchèterie intercommunale à Biesheim.
- La carte permet l'accès aux déchèteries à Biesheim, Dessenheim et Heiteren.
- La carte et le badge permettent l'accès au point vert d'Appenwihr pour les communes de Appenwihr, Hettenschlag et Logelheim, et à la déchèterie à Muntzenheim pour les communes de Artzenheim, Baltzenheim, Durrenentzen et Urschenheim.



Carte d'accès



Badge d'accès

ECOLE MATERNELLE

Travaux de peinture et remplacement des sols dans les 2 salles de classe



Remplacement des lavabos et meubles de rangement



Peinture des piliers extérieurs effectuée par l'équipe municipale

TOUT EN IMAGES



Extension du columbarium – Cimetière catholique



ETAT CIVIL

NAISSANCES

BARADEL Esteban né le 11 avril 2018



ANTHONY Wesley né le 3 août 2018



BOHRHAUSER Cataléya née le 23 sept 2018

MARIAGES

M. Thomas KINTZ et Mme Marie-Cécile BOHN
le 8 septembre 2018



M. Julius GUNTERT et Mme Araxia DAVTIANS
le 1^{er} septembre 2018



ANNIVERSAIRES

Mme Liliane GOLLENTZ, 80 ans le 30/06/2018
M. Alphonse KLING, 85 ans le 01/08/2018
Mme Madeleine IMHOFF, 90 ans le 05/10/2018

UNE PENSEE POUR...



M. Pierre DESBARRES, décédé le 23/06/2018
M. Ernest KAMPER, décédé le 14/09/2018
M. Gilbert DAHIDEN, décédé le 18/09/2018